



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 21/03/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 15 – INF - 001

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
de la faculté d'informatique*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté d'informatique en date du 14 février 2023,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté d'informatique ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Licences

MCC-LICENCE-MENTION-MIASHS&GESTION-PT NUMERIQUE & MANAGEMENT-L1-2023-2024

MCC-LICENCE-MENTION-MIASHS-PT MIAGE-L3-2023-2024
--

Licences professionnelles

MCC-LIC PRO-MIAW-PT RTAI-2023-2024

Masters

MCC-MASTER-MENTION-MIAGE-PT 2IS-M1-2023-2024
--

MCC-MASTER-MENTION-MIAGE-PT 2IS-M2-2023-2024
--

MCC-MASTER-MENTION-MIAGE-PT IDA-M1-2023-2024
--

MCC-MASTER-MENTION-MIAGE-PT IDA-M2-2023-2024
--

MCC-MASTER-MENTION-MIAGE-PT IM-M1-2023-2024

MCC-MASTER-MENTION-MIAGE-PT IPM-M2-2023-2024
--

MCC-MASTER-MENTION-MIAGE-PT ISIAD-M2-2023-2024
--

Années préparatoires

MCC-AP-année prépa Chine-2023-2024

Type Diplôme : LICENCE	
COMPOSANTE	INFORMATIQUE & TSM
MENTION	MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS GESTION
Parcours-type	Double licence Numérique et Management
Session LICENCE	Seconde session/chance
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français <i>*A l'exception des enseignements d'anglais, Business Economics et Ethics/Responsibility/Sustainability of IT&M enseignés en anglais</i>	
REDOUBLEMENT	
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury	
PROFESSIONNALISATION	
néant	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
Sessions d'examen	
Evaluation en Contrôle continu intégral : Pour chaque UE, 2 épreuves minimum dont une individuelle. L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.	
Seconde chance	
Une épreuve de seconde chance vient modifier la note de session initiale. Elle concerne les UE : . dont note de session initiale < 10/20 . dont note de session initiale > 10/20 mais comprend une absence justifiée dont la valeur est de 0/20. Dans le cas d'une absence justifiée en session initiale, la note de l'épreuve de seconde chance vient remplacer celle de session initiale pour laquelle l'étudiant a été absent. Le barème entre les notes de session initiale et de seconde chance est déterminé par l'enseignant responsable de l'UE. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde chance, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
Validation	
Pour valider sa licence, l'étudiant doit valider chacun des 4 blocs de compétences : - bloc de Complétences transversales => Career development and internationalisation - bloc de compétences disciplinaires en gestion => Management - bloc de compétences disciplinaires en informatique => Digital - bloc de compétences de spécialité => Digital & Management	
Capitalisation/conservation	
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20	
Compensation	
UE : validées isolément (10/20) ou par compensation au sein d'un Bloc de compétence acquis Bloc de compétences : validé isolément (10/20)	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master	
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence	

LICENCE 1		MIASHS et GESTION (double diplôme)								1ère session	Seconde chance		Observation
Parcours-type		DOUBLE LICENCE NUMERIQUE et MANAGEMENT								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES TRANSVERSALES : Career development and internationalisation			12	12	Oui	Non					
UE	ANNUEL	Anglais		24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
UE	ANNUEL	Développement professionnel		18	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
UE	S2	Statistique	18	36	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Management			21	21	Oui	Non					
UE	S1	Introduction au management	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
UE	S1	Analyse comptable et financière de l'entreprise	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
UE	S1	Mathématiques appliquées à la gestion	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
UE	S2	Business Economics	18	36	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Digital			16	16	Oui	Non					
UE	S1	Aide à la décision	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
UE	S1	Introduction aux technologies de l'information et au SI	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
UE	S2	Programmation	18	36	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn	
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES DE SPECIALITE : digital & Management			11	11	Oui	Non					
UE	ANNUEL	Ethics/Responsibility/Sustainability of IT & management	6	12	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
UE	S2	Serious game	3	6	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	dont Soutenance			évalué en session initiale uniquement
UE	S2	Atelier digital and management	18	36	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2			
		Hors bloc de compétences											
		Bonifications (4x1%): Sport, activités artistiques, engagement citoyen, module vie pro, orchestre											
		TOTAL ANNUEL	156	354	60	60							

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS	
Parcours-type	Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Mission en entreprise		
FI : stage obligatoire. 4 mois minimum FA : mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions d'examen		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle.		
L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.		
Seconde chance		
Une épreuve de seconde chance vient modifier la note de session initiale (sauf UE stage/mission en entreprise). Elle concerne les UE : . dont note de session initiale < 10/20 . dont note de session initiale > 10/20 mais comprend une absence justifiée dont la valeur est de 0/20. Le barème entre les notes de session initiale et de seconde chance est déterminé par l'enseignant responsable de l'UE. Sauf : Dans le cas d'une absence justifiée en session initiale, la note de l'épreuve de seconde chance vient remplacer celle de session initiale pour laquelle l'étudiant a été absent. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Formation initiale (FI) et en alternance (FA): Pour valider sa licence, l'étudiant doit obtenir deux conditions cumulatives : - Validation isolée des blocs de compétences suivants (bloc de compétences >=10/20): POSITIONNEMENT VIS-À-VIS D'UN CHAMPS PROFESSIONNEL MISE EN ŒUVRE DE METHODES ET D'OUTILS DU CHAMPS DISCIPLINAIRE - moyenne annuelle >=10/20		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20		
Compensation		
UE : validées isolément (10/20) ou par compensation au sein d'un Bloc de compétence acquis Bloc de compétences : validé isolément (10/20) ou par compensation à l'année (à l'exception des 2 blocs de compétences non compensables) Le Bloc de compétences « Positionnement vis-à-vis d'un champs professionnel (pro) » ne peut être acquis sans la validation isolée de l'UE Stage en Entreprise (FI) / Mission en entreprise (FA).		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		

LICENCE 3		MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS								1ère session	Seconde chance		Observation
Parcours-type		Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) - Formation Initiale								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée max	
Bloc	ANNUEL	EXPLOITATION DE DONNEES A DES FINS D'ANALYSE			6		Oui	Oui					
UE	S1	Statistique	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	Méthodes et outils pour l'aide à la décision	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
Bloc	ANNUEL	EXPRESSION et COMMUNICATION ECRITES ET ORALES			9		Oui	Oui					
UE	S1	Anglais 1 ou Communiquer à l'oral dans un contexte professionnel (FLE)		24	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S1	Valorisation des compétences personnelles et professionnelles	1,5	13,5	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S1	Expression		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	Anglais 2		24	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
Bloc	S2	POSITIONNEMENT VIS-À-VIS D'UN CHAMPS PROFESSIONNEL			6		Oui	Non					
UE	S2	Stage en entreprise (4 mois)			6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	rapport / soutenance			évalué en session initiale
		<i>encadrement de stage (h/étudiant)</i>		3									
Bloc	ANNUEL	ACTION EN RESPONSABILITE AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE			9		Oui	Oui					
UE	S1	Economie industrielle / entreprise	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	Gestion de projet	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	Gestion financière	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
Bloc	ANNUEL	IDENTIFICATION et ANALYSE D'UN QUESTIONNEMENT EN MOBILISANT DES CONCEPTS DISCIPLINAIRES			15		Oui	Oui					
UE	S1	Réseau	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S1	Système d'information	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S1	Sociologie des usages et technologie de l'information		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	Mathématiques et raisonnement	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
		UE obligatoire à choix : 1 choix parmi ces 4 UE											
UE	S2	. Ingénierie métiers (ouverture)		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	. Innovative systems (ouverture)							CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	. Données et apprentissage (ouverture)							CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	ANNUEL	. Mobilité Engage (UE à choix dans catalogue de cours Engage)											évaluation par Université partenaire
Bloc	ANNUEL	MISE EN ŒUVRE DE METHODES ET D'OUTILS DU CHAMPS DISPLINAIRE			15		Oui	Non					

LICENCE 3		MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS								1ère session	Seconde chance		Observation
Parcours-type		Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) - Formation Initiale								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée max	
UE	S1	Données structurées (harmonisation)	3	12									non évalué
UE	S1	Données structurées	15	15	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S1	Algorithmique et programmation objet (harmonisation)	6	9									non évalué
UE	S1	Algorithmique et programmation objet	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	Développement web	12	18	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	Démarche centrée utilisateur	9	6	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
UE	S2	Données massives et non-structurées	15	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn	
HORS BLOC DE COMPETENCES													
UE	ANNUEL	Conférences	18										non évalué
	ANNUEL	Bonifications (4x1%)											
		Sport, activités artistiques, engagement citoyen, module vie pro, orchestre											
		<i>encadrement de projet (forfait)</i>		42									
		TOTAL ANNUEL	229,5	331,5	60	60							

LICENCE 3		MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS								1ère session		Seconde chance		Observation
Parcours-type		Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) - Formation Alternance								Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée max		
Bloc	ANNUEL	EXPLOITATION DE DONNEES A DES FINS D'ANALYSE			6		Oui	Oui						
UE	S1	Statistique	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Méthodes et outils pour l'aide à la décision	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
Bloc	ANNUEL	EXPRESSION et COMMUNICATION ECRITES ET ORALES			9		Oui	Oui						
UE	S1	Anglais 1 ou Communiquer à l'oral dans un contexte professionnel (FLE)		24	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S1	Valorisation des compétences personnelles et professionnelles		15	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Expression		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Anglais 2		24	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
Bloc	S2	POSITIONNEMENT VIS-À-VIS D'UN CHAMPS PROFESSIONNEL			6		Oui	Non						
UE	S2	mission en entreprise			6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	rapport / soutenance			évalué en session initiale	
		<i>encadrement alternant (h/alternant)</i>		12										
Bloc	ANNUEL	ACTION EN RESPONSABILITE AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE			12		Oui	Oui						
UE	S1	Economie industrielle / entreprise	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Gestion	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Gestion de projet	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Gestion financière	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
Bloc	ANNUEL	IDENTIFICATION et ANALYSE D'UN QUESTIONNEMENT EN MOBILISANT DES CONCEPTS DISCIPLINAIRES			12		Oui	Oui						
UE	S1	Système d'information	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Sociologie des usages et technologie de l'information		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Mathématiques et raisonnement	15	15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
		UE obligatoire à choix : 1 choix parmi ces 4 UE												
UE	S2	. Ingénierie métiers (ouverture)		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	. Innovative systems (ouverture)							CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	. Données et apprentissage (ouverture)							CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	ANNUEL	. Mobilité Engage (UE à choix dans catalogue de cours Engage)											évaluation par Université partenaire	
Bloc	ANNUEL	MISE EN ŒUVRE DE METHODES ET D'OUTILS DU CHAMPS DISPLINAIRE			15		Oui	Non						

LICENCE 3		MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS								1ère session		Seconde chance		Observation
Parcours-type		Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) - Formation Alternance								Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée max		
UE	S1	Données structurées	15	15	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S1	Algorithmique et programmation objet	15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Développement web	12	18	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Démarche centrée utilisateur	9	6	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
UE	S2	Données massives et non-structurées	15	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	oral	20mn		
HORS BLOC DE COMPETENCES														
UE	ANNUEL	Conférences	18										non évalué	
	ANNUEL	Bonifications (4x1%)												
		Sport, activités artistiques, engagement étudiant, module vie pro, orchestre												
		<i>encadrement de projet (forfait)</i>		12										
		TOTAL ANNUEL	219	312	60	60								

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE

COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB	
Parcours-types	Responsable technique d'applications internet	
Session LP	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
mission en entreprise		
FI : stage obligatoire. 16 semaines minimum projet tuteuré FA : mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions d'examen		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. Toute absence a une valeur de 0/20 Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée. L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.		
Seconde session		
Concerne les matières dont note de session initiale < 10/20 dans UE non acquise Exclus de la seconde session : matières de l'UE de professionnalisation Notes et résultats obtenus en seconde session remplacent ceux obtenus en session initiale. Notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
validation du diplôme si deux conditions cumulatives remplies : . Moyenne annuelle pondérée par les coefficients $\geq 10/20$. Note $\geq 10/20$ à l'UE professionnalisation		
Capitalisation/conservation		
Les UE acquises sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Compensation annuelle des UE, à l'exception de l'UE de professionnalisation		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro		MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB							1ère session		Seconde session		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Responsable technique d'applications internet (formation initiale)							Contrôle Continu		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
UE	ANNUEL	Culture internet		8	8	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Anglais	21		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Droit	24		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Economie immatérielle	14		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Discours critique sur les TIC	18		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
UE	ANNUEL	Principes de développement informatique		10	10	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Modélisation en UML	18		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Bases de données	30		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Programmation	48		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Gestion de projet	24		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
UE	ANNUEL	Développement de sites et d'applications Web		12	12	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Création de sites Web (HTML - CSS) Conception Graphique liée au Web	52		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Création de sites dynamiques et scénarisation Responsive design	48		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Programmation "coté serveur" Introduction aux framework MVC	60		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
UE	ANNUEL	Réseaux et Sécurité		6	6	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Introduction aux réseaux informatiques	15		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	serveurs et contenus	15		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Matière	ANNUEL	Sécurité des applications Internet / Sécurité réseau	36		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		

Licence Pro		MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB							1ère session		Seconde session		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Responsable technique d'applications internet (formation initiale)							Contrôle Continu		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
UE	ANNUEL	Professionalisation		24	24	Oui	Non						
Matière	ANNUEL	Projet tutoré			8	Non	Non	CCI (CC Intégral)	soutenance			évalué en session initiale	
	ANNUEL	<i>encadrement projet tutoré</i>											
Matière	ANNUEL	Stage (16 semaines)			16	Non	Non	CCI (CC Intégral)	rapport et soutenance			évalué en session initiale	
	ANNUEL	<i>encadrement stage</i>											
Matière	ANNUEL	Communication professionnelle	9									non évalué	
Matière	ANNUEL	Référencement SEO	20									non évalué	
Matière	ANNUEL	Insertion professionnelle	9									non évalué	
Matière	ANNUEL	Conférences	9									non évalué	
Matière	ANNUEL	harmonisation : Algorithmie et Développement web côté serveur	30									non évalué	
	ANNUEL	Bonifications (4x1%) Sport, activités artistiques, engagement citoyen, module vie pro, orchestre											
		TOTAL	441	60	60								

Licence Pro		MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB							1ère session	Seconde session		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Responsable technique d'applications internet (formation en alternance)							Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	Culture internet		8	8	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Anglais	21		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Droit	24		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Economie immatérielle	14		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Discours critique sur les TIC	18		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Principes de développement informatique		10	10	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Modélisation en UML	18		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Bases de données	30		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Programmation	48		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Gestion de projet	24		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Développement de sites et d'applications Web		12	12	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Création de sites Web (HTML - CSS) Conception Graphique liée au Web	52		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Création de sites dynamiques et scénarisation Responsive design	48		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Programmation "coté serveur" Introduction aux framework MVC	60		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Réseaux et Sécurité		6	6	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Introduction aux réseaux informatiques	15		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Serveurs et contenus	15		2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Matière	ANNUEL	Sécurité des applications Internet / Sécurité réseau	36		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	

Licence Pro		MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB							1ère session	Seconde session		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Responsable technique d'applications internet (formation en alternance)							Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	Professionalisation		24	24	Oui	Non					
Matière	ANNUEL	mission en entreprise			24	Non	Non	CCI (CC Intégral)	rapport et soutenance			évalué en session initiale
	ANNUEL	<i>encadrement FA (par étudiant)</i>										
Matière	ANNUEL	Communication professionnelle	9									non évalué
Matière	ANNUEL	Référencement SEO	20									non évalué
Matière	ANNUEL	Insertion professionnelle	9									non évalué
Matière	ANNUEL	Conférences	9									non évalué
Matière	ANNUEL	harmonisation : Algorithmie et Développement web côté serveur	30									non évalué
	ANNUEL	Bonifications (4x1%) Sport, activités artistiques, engagement citoyen, module vie pro, orchestre										
		TOTAL	441	60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	
PARCOURS	Innovative Information systems (2IS) (1ère année)	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
. Stage (1 mois) ou projet de groupe (Term project) . Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions initiale d'examen		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC) Toute absence a une valeur de 0/20 Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée. Programme Européen Engage : En cas de validation d'une des UE proposées en enseignement à distance dans le cadre de ce programme, une UE correspondante du M1 MIAGE 2IS sera obtenue par validation d'acquis. L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.		
Seconde session / chance		
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : les UE des blocs de compétences professionnelles (pro) Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Diplôme (maitrise) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacunes des UE qui seraient évaluées sans note. UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.		
Capitalisation/conservation		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE									1ère session		Seconde session		Observation
Parcours-type		Innovative Information systems (2IS)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Bloc	ANNUEL	CONCEVOIR UN SI				9		Oui	Non						
UE	S1	Software Analysis and Design	33			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
UE	S2	Business Process Modelling (BPM)	39			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Bloc	ANNUEL	CONCEVOIR, DEVELOPPER ET MAINTENIR UN LOGICIEL				9		Oui	Non						
UE	S1	Advanced Programming	33			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
UE	S2	Web services	39			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Bloc	S1	EXPLOITER LES DONNEES DU SI				8		Oui	Non						
UE	S1	Data Analytics	33			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
UE	S1	Business Intelligence (BI)	33			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Bloc	S1	PILOTER UN PROJET NUMERIQUE				5		Oui	Non						
UE	S1	Project Management	39			5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Bloc	S2	CONSEILLER				5		Oui	Non						
UE	S2	Entrepreneurship	39			5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Bloc	S2	CONCEVOIR, DEVELOPPER DES SI				5		Oui	Non						
UE	S2	Artificial Intelligence	39			5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h		
Bloc	ANNUEL	COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES				6		Oui	Non						
UE	S1	FLE 1 or English 1			30	3	3	Oui	Oui			Oral	20 mn	évalué en session initiale. UE acquise ou ajournée, sans notation.	
UE	S2	FLE 2 or foreign langage			30	3	3	Oui	Oui			Oral	20 mn		
		groupe de FLE supplémentaire S2			30										
Bloc	ANNUEL	APPUI A LA TRANSFORMATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE (pro)				4		Oui	Non						
UE	S1	Personal Development 1	15			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				évalué en session initiale. UE acquise ou ajournée, sans notation.	
UE	S2	Personal Development 2	15			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE									1ère session	Seconde session		Observation
Parcours-type		Innovative Information systems (2IS)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	DEVELOPPER ET INTEGRER DES SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES (pro)				9		Oui	Non					
UE	S1	Research workshop 1	15			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2			évalué en session initiale
UE	S1	Term project 1				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	soutenance			évalué en session initiale
		encadrement term project 1 (h/groupe)			6									
UE	S2	Research workshop 2	15			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2			évalué en session initiale
UE	S2	Term project 2 or Internship				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	rapport et soutenance			évalué en session initiale
		encadrement term project 2 (h/groupe)			6									
		encadrement stage (h/étudiant)			1,5									
		HORS BLOC DE COMPETENCES												
UE	ANNUEL	Conférences		27										non évalué
UE		writing in english			10									non évalué
		Bonifications (4x1%)												
		Sport, activités artistiques, engagement citoyen, module vie pro, orchestre												
UE	ANNUEL	UE Engage (voir catalogue de cours)												validé en substitution d'une UE
		TOTAL	387	27	70	60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	
PARCOURS	Innovative Information systems (2IS)	
Session M2	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Stages		
Stage obligatoire . 5 mois minimum Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions initiale d'examen		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC) Toute absence a une valeur de 0/20 Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée.		
L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.		
Seconde session		
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : les UE des blocs de compétences professionnelles		
Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par un écrit d'une heure (voir détail de la convocation).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Diplôme (master) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.		
Capitalisation/conservation		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE									1ère session	Seconde session		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Innovative Information systems (2IS)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	EXPLOITER LES DONNEES				6		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Innovative Data Management*	45			6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	CONCEVOIR, DEVELOPPER ET MAINTENIR UN LOGICIEL				6		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Innovative Software methods*	45			6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	CONSEILLER				7		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Cybersecurity	24			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Strategy	45			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	CONCEVOIR ET DEVELOPPER DES SI INNOVANTS				16		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Sustainable information systems	24			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Internet of Things*	45			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	Advanced topics in Artificial Intelligence*	45			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	3	Oral	20 mn	
UE	ANNUEL	User interface and user experience (UI/UX)*	6			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn	
Bloc	ANNUEL	COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES				3		Oui	Non					
UE	ANNUEL	FLE or English			30	3	3	Oui	Non			Oral	20 mn	UE acquise ou ajournée, sans notation.
Bloc	ANNUEL	DEVELOPPER ET INTEGRER DES SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES (pro)				2		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Research workshop	15			2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2			évalué en session initiale
Bloc	ANNUEL	APPUI A LA TRANSFORMATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE (pro)				19		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Internship (5 months)				19	19	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	rapport de stage			évalué en session initiale
		encadrement de stage (h/étudiant)			3									
Bloc	ANNUEL	USAGES AVANCES ET SPECIALISES DES OUTILS NUMERIQUES (pro)				1		Oui	Non					
UE	ANNUEL	internship : soutenance				1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	soutenance			évalué en session initiale
		HORS BLOC DE COMPETENCES												
UE	ANNUEL	cycle de conférences		27										non évalué
	ANNUEL	bonification (4x1%) sport, activités artistiques, engagement citoyen, orchestre												
	ANNUEL	encadrement de projet (forfait)			60									
		Total	294	27	30	60	60							

*ces UE peuvent faire l'objet d'un projet

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	
PARCOURS	Ingénierie des données et apprentissage (IDA) (1ère année)	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français.		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
mission en entreprise		
en FI : stage obligatoire. 2 mois minimum en FA : Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions initiale d'examen		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC spécifiques) Toute absence a une valeur de 0/20 Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée. L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.		
Seconde session / chance		
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : - certaines UE des blocs de compétences non professionnelles (voir MCC) - les UE des blocs de compétences professionnelles Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Diplôme (maitrise) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.		
Capitalisation/conservation		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE									1ère session		Seconde session		Observation
Parcours-type		Ingénierie des données et apprentissage (IDA)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée mini		
Bloc		CONCEVOIR UN SI				6		Oui	Non						
UE	S1	Modélisation du SI	48			6	6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		CONCEVOIR, DEVELOPPER ET MAINTENIR UN LOGICIEL				11		Oui	Non						
UE	S1	Algorithmique et programmation Python	48			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Intégration de données	48			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		CONSEILLER				5		Oui	Non						
UE	S2	Gouvernance des SI	39			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		EXPLOITER LES DONNEES				6		Oui	Non						
UE	S1	Bases de données relationnelles	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S1	Administration des bases de données	21			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		PILOTER UN PROJET NUMERIQUE				4		Oui	Non						
UE	S1	Gestion de projet	33			4	4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		DECIDER PAR L'APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE				9		Oui	Non						
UE	S1	Fondamentaux de l'apprentissage	36			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	S2	Machine learning	36			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		REPRESENTER LES DONNEES PAR L'APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE				3		Oui	Non						
UE	S2	Bases de Données NoSQL	30			3	3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
Bloc		DEVELOPPER ET INTEGRER DES SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES				4		Oui	Non						
UE	S2	Droit du numérique		15		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20 mn		
UE	ANNUEL	Projet intégratif				3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	rapport et soutenance			évalué en session initiale	
		FI-FA : encadrement de projet intégratif M1-M2 (forfait)			120										
Bloc		COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES				4		Oui	Non						
UE	ANNUEL	Communication en anglais			30	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				évalué en session initiale. UE acquise ou ajournée, sans notation.	
UE	S2	Communication			15	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		Oral	20 mn		

MASTER 1		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE									1ère session	Seconde session		Observation
Parcours-type		Ingénierie des données et apprentissage (IDA)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée mini	
Bloc		APPUI A LA TRANSFORMATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE (pro)				7		Oui	Non					
UE	S2	mission en entreprise FI : stage (2 mois minimum) FA : mission en entreprise				7	7	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	soutenance			évalué en session initiale
		FI : encadrement de stage (h/étudiant)			1,5									
		FA : encadrement alternant (h/alternant)			12									
Bloc		USAGES AVANCES ET SPECIALISES DES OUTILS NUMERIQUES (pro)				1		Oui	Non					
UE	S2	Outils numériques				1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	soutenance			évalué en session initiale
		FI : encadrement de projet (forfait)			36									
		HORS BLOC DE COMPETENCES												
UE	ANNUEL	Conférences		27										non évalué
		Bonifications (4x1%)												
		Sport, activités artistiques, engagement citoyen, module vie pro, orchestre												
		TOTAL ANNEE	369	42	45	60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	
PARCOURS	Ingénierie des données et apprentissage (IDA)	
Session M2	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<ul style="list-style-type: none"> - Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle - Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance (si Alternance autorisée) 		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions initiale d'examen		
<p>Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)</p> <p>Toute absence a une valeur de 0/20</p> <p>Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée.</p> <p>L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.</p>		
Seconde session / chance		
<p>Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis</p> <p>Exclus de la seconde session :</p> <ul style="list-style-type: none"> - certaines UE des blocs de compétences non professionnelles (voir MCC) - les UE des blocs de compétences professionnelles <p>Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale.</p> <p>Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés.</p> <p>Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).</p>		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
<p>Diplôme (master) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences.</p> <p>La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences.</p> <p>Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note.</p> <p>UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.</p>		
Capitalisation/conservation		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
<p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</p> <p>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</p>		

MASTER 2		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE									1ère session	Seconde session		Observation
Parcours-type		Ingénierie des données et apprentissage (IDA)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM-TD	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée mini	
Bloc		DEVELOPPER ET INTEGRER DES SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES (pro)				3		Oui	Non					
UE		Projet intégratif				3	3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	soutenance			évalué en session initiale
		FI-FA : encadrement de projet intégratif M1-M2 (forfait)												
		HORS BLOC DE COMPETENCES												
UE		Conférences		27										non évalué
		Bonifications (4x1%)												
		Sport, activités artistiques, engagement citoyen, orchestre												
		TOTAL ANNEE	393	27	30	60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	
PARCOURS	Ingénierie Métiers (IM) (1ère année)	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Stages		
<p>en FI : projet professionnalisant = stage (1 à 3 mois) ou projet de groupe</p> <p>en FA : Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance</p> <p>Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle</p>		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions initiale d'examen		
<p>Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC)</p> <p>Toute absence a une valeur de 0/20</p> <p>Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée.</p> <p>L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.</p>		
Seconde session		
<p>Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis</p> <p>Exclus de la seconde session : les UE des blocs de compétences professionnelles</p> <p>Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale.</p> <p>Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés.</p> <p>Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).</p>		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
<p>Diplôme (maîtrise) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences.</p> <p>La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences.</p> <p>Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note.</p> <p>UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.</p>		
Capitalisation/conservation		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
<p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</p> <p>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</p>		

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	
PARCOURS	Ingénierie des processus métier (IPM)	
Session M2	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
mission en entreprise		
en FI : stage obligatoire. 5 mois minimum en FA : Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions initiale d'examen		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC) Toute absence a une valeur de 0/20 Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée. L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.		
Seconde session		
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : - certaines UE des blocs de compétences non professionnelles (voir MCC) - les UE des blocs de compétences professionnelles (voir MCC) Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Diplôme (master) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.		
Capitalisation/conservation		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE								1ère session	Seconde session		Observation
Parcours-type		Ingénierie des processus métier (IPM)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES			1		Oui	Non					
UE		Communication en langue anglaise 1		15	1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	Communication en langue anglaise 2		15									
Bloc	ANNUEL	CONCEVOIR, DEVELOPPER ET MAINTENIR UN LOGICIEL			11		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Applications orientées services	9	21	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Programmation Objet	18	30	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Développement d'Applications Internet	9	33	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Bloc	ANNUEL	PILOTER UN PROJET NUMERIQUE			7		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Industrialisation du développement	12	18	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Recueil des besoins Agile	12	12	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Management Agile	12	12	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Bloc	ANNUEL	SI ORIENTES PROCESSUS			9								
UE	ANNUEL	Analyse et conception objet des SI	18	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Ingénierie des processus métiers	15	24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Bloc	ANNUEL	INTEGRER, STOCKER, ANALYSER LES MEGA-DONNEES			7		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Données : Analyse Prédictive, Classification			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	projet			
	ANNUEL	FI : encadrement de projet (forfait)		12									
UE	ANNUEL	Intégration de données	12	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Big Data	15	30	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
Bloc	ANNUEL	URBANISER UN SI			4		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Urbanisation et architecture d'entreprises	7,5	7,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	
UE	ANNUEL	Architecture fonctionnelle des SI	7,5	9	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Écrit	1h	

évalué en session initiale. UE acquise ou ajournée, sans notation.

évalué en session initiale

MASTER 2		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE								1ère session	Seconde session		Observation
Parcours-type		Ingénierie des processus métier (IPM)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	DEVELOPPER ET INTEGRER DES SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES (pro)			1		Oui	Non					
UE		projets			1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	projets			évalué en session initiale
	ANNUEL	FI : encadrement des semaines bloquées (forfait)		48									
	ANNUEL	FA : encadrement des semaines bloquées (forfait)		60									
Bloc	ANNUEL	APPUI A LA TRANSFORMATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE (pro)			20		Oui	Non					
UE	ANNUEL	mission en entreprise FI : stage (5 mois minimum) FA : mission en entreprise			20	20	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	rapport et soutenance			évalué en session initiale
	S2	FI : encadrement de stage (h/étudiant)		3									
	S2	FA : encadrement alternant (h/alternant)		12									
		HORS BLOC DE COMPETENCES											
UE	ANNUEL	cycle de conférences	50										non évalué
	ANNUEL	bonification (4x1%) sport, activités artistiques, engagement citoyen, orchestre											
		Total	200	295,5	60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	INFORMATIQUE	
MENTION	METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	
PARCOURS	Ingénierie des systèmes d'information pour l'aide à la décision (ISIAD)	
Session M2	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
mission en entreprise		
en FI : stage obligatoire. 5 mois minimum en FA : Mission en entreprise dans le cadre des périodes d'alternance Projets qui visent à mettre l'étudiant dans une situation professionnelle		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions initiale d'examen		
Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC) Toute absence a une valeur de 0/20 Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée. L'assiduité est régie par l'arrêté fixant les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants.		
Seconde session		
Concerne les UE dont note de session initiale < 10/20 dans Bloc de compétences non acquis Exclus de la seconde session : - certaines UE des blocs de compétences non professionnelles (voir MCC) - les UE des blocs de compétences professionnelles (voir MCC) Les notes et résultats obtenus en seconde session viennent remplacer ceux obtenus en session initiale. Les notes et résultats des UE validés en session initiale et des UE évalués exclusivement en session initiale sont conservés. Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde session, l'épreuve orale pourra être transformée par un écrit d'une heure (voir détail de la convocation).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Diplôme (master) : acquis avec les crédits ECTS si validation de la totalité des blocs de compétences. La moyenne attribuée au diplôme est la moyenne pondérée des notes obtenues aux blocs de compétences. Bloc de compétences : acquis avec les crédits ECTS si 10/20 de moyenne calculée sur la base des notes et coefficients de chaque UE du bloc de compétences <u>ou</u> d'un résultat Acquis à chacune des UE qui seraient évaluées sans note. UE : acquise avec les crédits ECTS si 10/20 <u>ou</u> résultat Acquis sans note <u>ou</u> compensation au sein d'un bloc de compétences acquis.		
Capitalisation/conservation		
Les UE et Blocs de compétences acquis sont conservables et capitalisables.		
Compensation		
Seules les UE au sein d'un bloc de compétences acquis sont compensables entre elles.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE								1ère session	Seconde session		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Ingénierie des systèmes d'information pour l'aide à la décision (ISIAD)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée maxi	
Bloc	ANNUEL	COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES			1		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Communication en langue anglaise 1		15	1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	projet			
UE	ANNUEL	Communication en langue anglaise 2		15									
Bloc	ANNUEL	CONCEVOIR UN SI			5		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Conception et modélisation de BD décisionnelles	15	9	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Qualité des données	6	6	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
Bloc	ANNUEL	CONCEVOIR, DEVELOPPER ET MAINTENIR UN LOGICIEL			6		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Architecture des SIAD	15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Conception et programmation objet	15	27	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
Bloc	ANNUEL	PILOTER UN PROJET NUMERIQUE			5		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Projet décisionnel et agilité	12	12	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Projet tuteuré Airbus	18	30	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2		évalué en session initiale	
Bloc	ANNUEL	EXPLOITER LES DONNEES			2		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Gestion des données du SI		21	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
Bloc	ANNUEL	CONSEILLER			5		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Management des connaissances et Intelligence économique	9	9	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Éthique de l'Aide à la Décision	15	9	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
Bloc	ANNUEL	COLLECTER ET ANALYSER DES DONNEES MASSIVES			9		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Visualisation de données massives	9	18	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Big Data Analytics	6	21	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Traitement statistique des données et datamining	12	12	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Machine learning	9	12	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
Bloc	ANNUEL	METTRE EN ŒUVRE UN SI DECISIONNEL			6		Oui	Non					
UE	ANNUEL	Processus ETL	6	21	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Exploration et visualisation de données	9	24	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	
UE	ANNUEL	Bases de données multidimensionnelles	6	21	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	30 mn	

MASTER 2		METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE								1ère session	Seconde session		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Ingénierie des systèmes d'information pour l'aide à la décision (ISIAD)								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée maxi	
Bloc UE	ANNUEL	DEVELOPPER ET INTEGRER DES SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES (pro) projets			1		Oui	Non					
					1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	projets		évalué en session initiale	
	ANNUEL	FI : encadrement des semaines bloquées (forfait)		60									
	ANNUEL	FA : encadrement des semaines bloquées (forfait)		48									
Bloc UE	ANNUEL	APPUI A LA TRANSFORMATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE (pro) mission en entreprise			20		Oui	Non					
	ANNUEL	FI : stage (5 mois minimum)			20	20	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	rapport et soutenance		évalué en session initiale	
	ANNUEL	FI : encadrement de stage (h/étudiant)		3									
	ANNUEL	FA : encadrement alternant (h/alternant)		12									
		HORS BLOC DE COMPETENCES											
UE	ANNUEL	cycle de conférences	50									non évalué	
	ANNUEL	bonification (4x1%) : sport, activités artistiques, engagement citoyen, orchestre											
		Total	212	282	60	60							

PREPARATION		
COMPOSANTE/Structure	INFORMATIQUE	
LIBELLÉ	Année Préparatoire Chine	
	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. En cas de recouvrement, l'étudiant est réinscrit à l'ensemble des matières.</i>		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions d'examen		
<i>Contrôle continu intégral : 2 épreuves minimum dont une individuelle. (sauf exception dans MCC spécifiques) Toute absence a une valeur de 0/20 Epreuve de substitution possible en cas d'absence justifiée.</i>		
Seconde session		
<i>Grand oral Pour étudiants ajournés au semestre avec une note de 8/20 au minimum note de grand oral (10/20 minimum) vient remplacer la note de session initiale au semestre.</i>		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
<i>Année : par validation isolée des 2 semestres Semestre : 2 conditions cumulatives 10/20 de moyenne pondérée au semestre 8/20 minimum aux matières FLE écrit et FLE oral</i>		
Capitalisation/conservation		
<i>néant</i>		
Compensation		
<i>Les matières au sein des semestres se compensent.</i>		
Note éliminatoire		
<i>moins de 8/20 en FLE écrit et FLE oral</i>		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université									1ère session	Seconde session	Observation
Intitulé		ANNEE PREPARATOIRE CHINE							Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	
Semestre	S1	semestre 1				Non	Non			Oral	S°2 : Grand oral au semestre
Matière	S1	Français Langue Etrangère - Ecrit - 1		100,5	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Français Langue Etrangère - Oral - 1		50,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Anglais 1		30	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Projet professionnel encadrement Ateliers CV stages	10,5	12							non évalué
Matière	S1	Management des systèmes d'information	15	15	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Algorithmique		15							non évalué
Matière	S1	Introduction à la programmation	15	30	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Statistiques et traitement informatique de données	22,5	22,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Management des organisations	12,5	12,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S1	Tutorat		10							non évalué
Semestre	S2	semestre 2				Non	Non			Oral	S°2 : Grand oral au semestre
Matière	S2	Français Langue Etrangère - Ecrit - 2		100,5	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Français Langue Etrangère - Oral - 2		50,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Anglais 2		30	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Projet professionnel encadrement	10,5	12							non évalué
Matière	S2	Informatique : Conception et interrogation de bases de données	15	30	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Informatique : Analyse des systèmes d'information	22,5	22,5	1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)	2		
Matière	S2	Tutorat		10							non évalué
	ANNUEL	Stage en entreprise (facultatif)									non évalué
	ANNUEL	Bonification (2x 1%) : sport									
		Total	123,5	553,5							